

SÉNAT

Le mardi 19 janvier 1960

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière.

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que le greffier a reçu du secrétaire d'État des certificats établissant que

M. Frederick Murray Blois,

M^{me} Olive Lillian Irvine
ont été appelés au Sénat.

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX
SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les sénateurs suivants nouvellement nommés sont présentés tour à tour, puis ils remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier adjoint donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit par la loi et prennent leur siège.

L'honorable Frederick Murray Blois, de Truro (Nouvelle-Écosse), présenté par l'honorable M. Aseltine et l'honorable M. Emerson.

L'honorable Olive Lillian Irvine, de Winnipeg (Manitoba), présentée par l'honorable M. Aseltine et l'honorable M. Haig.

Son Honneur le Président informe le Sénat que chacun des sénateurs nouvellement nommés a prononcé la déclaration de qualification et y a souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire tenu de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement à la troisième session de la vingt-quatrième législature, 1960.

FEU LE SÉNATEUR HOWDEN

HOMMAGES À SA MÉMOIRE

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, avant que nous abordions ce soir les affaires courantes du Sénat, il m'incombe un devoir bien pénible. Depuis la prorogation du Parlement, le 18 juillet dernier, nous

avons perdu, en la personne du D^r John Power Howden, un des membres les plus distingués du Sénat canadien. C'est pour rendre hommage à sa mémoire que nous nous réunissons aujourd'hui.

Le sénateur Howden est né à Perth, dans le comté de Lanark en Ontario; s'il avait été encore en vie il aurait atteint l'âge de 80 ans le 5 décembre dernier. Bien que j'aie moi-même vécu à Perth au début des années 90, je n'ai pas connu l'honorable sénateur à ce moment-là, sans doute parce que celui-ci a quitté cette ville très jeune pour se rendre dans la province du Manitoba où il a été élevé, a reçu son instruction et a résidé jusqu'à la fin de sa vie. Cependant j'ai bien connu le sénateur Howden au cours des longues années où il a été député à la Chambre des communes,—je crois qu'il l'a été pendant 20 ans,—et au cours des quatorze années où il a été sénateur. Il était un des membres très estimés du comité des divorces. Je crois qu'il est devenu membre de ce comité aussitôt après avoir prêté le serment d'office et il y a travaillé consciencieusement jusqu'à la toute dernière heure. C'était un homme de très bon jugement; quand je faisais partie de ce comité et que j'y étais très occupé, je me fiais toujours à son bon sens. Il s'est toujours acquitté très consciencieusement de sa tâche à ce comité et à d'autres.

Le sénateur Howden était un médecin exceptionnel, très aimé dans la province du Manitoba, en particulier dans le district de Saint-Boniface qui est séparé de Winnipeg par la rivière Rouge. C'était aussi un citoyen imbu de civisme et, au cours des 35 dernières années, il a servi son pays au Parlement ou ailleurs de la façon la plus efficace.

Son décès est pour nous un grand deuil et je saisis cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances à ses fils et à ses autres parents. Je suis certain que les heureux souvenirs qu'il leur a laissés les aideront à surmonter les jours difficiles qu'ils doivent traverser.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, j'ai eu l'honneur de connaître feu le sénateur Howden pendant un quart de siècle. Il était député depuis dix ans quand j'ai été élu pour la première fois au Parlement. Jamais je n'oublierai l'accueil chaleureux qu'il m'a fait à mon arrivée au Parlement. Dix-huit ans plus tard lors de ma nomination au Sénat, il y était pour m'accueillir tout aussi chaleureusement et amicalement. Au cours des premières années que j'ai passées au Sénat il m'a aidé de bien des façons et il a rendu mon séjour ici agréable, intéressant et profitable.

Le sénateur Howden, comme l'a fait remarquer le leader (l'honorable M. Aseltine),